

**DEPARTEMENT DE L'ISERE**  
**ARRONDISSEMENT DE VIENNE**  
**Canton de St JEAN-DE-BOURNAY**

**REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**N°2014-11**

**COMMUNE DE TRAMOLÉ**

Nombre de Conseillers :  
En exercice : 15  
Présents : 14  
Votants : 14

L'an deux mil quatorze  
Le 28 mars à dix-huit heures  
Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ  
s'est réuni en session ordinaire à la mairie  
Sous la présidence de Jean-Michel DREVET, Maire

Date de la convocation 24 mars 2014

**OBJET : Election du maire**

**PRESENTS** : Jean-Michel DREVET, Michel PERRET, Marcel BERTHIER, Sébastien GUILLAUD, Maurice BONNET-PIRON, Benoist CHAMARAUD, Erwan BRACCHI, Florence MANDON, Philippe PELLET, Arnaud DUCELIER FAUVY, Sylvie SABATIER, Bruno BESANÇON, Pascale CHOTEL, Jean-Michel PIDOLOT

**EXCUSE** : Fabien ORCEL

Erwan BRACCHI a été élu secrétaire.

La séance a été ouverte sous la présidence de M. DREVET Jean-Michel, maire qui a déclaré les membres du conseil municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions.

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.) M. Erwan BRACCHI a été désigné en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal.

Le plus âgé des membres présents du conseil, M. Maurice BONNET-PIRON, a pris la présidence de l'assemblée. Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré quatorze conseillers présents et a constaté que le quorum était atteint.

Il a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection du maire.

Le conseil a désigné deux assesseurs ; M. Philippe PELLET et Mme Sylvie SABATIER

Après le dépouillement les résultats sont les suivants :

- Nombre de votants : 14
- Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 14
- Majorité absolue : 8

A obtenu :

- M. Jean-Michel DREVET : 14 voix

M. Jean-Michel DREVET ayant obtenu la majorité absolue est proclamé maire de la commune.

Jean-Michel DREVET,  
Maire.



Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Transmis à la Sous Préfecture de VIENNE

Visé par le contrôle de la légalité, Certifié exécutoire et affiché

Fait à TRAMOLÉ le :